



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2020-2021

TO/PR

P.V. ECOPC 08

**Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et
de l'Espace**

Procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2020

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

1. 7705 Projet de loi portant modification
 1° de la loi du 18 avril 2020 visant à mettre en place un régime de garantie en
 faveur de l'économie luxembourgeoise dans le cadre de la pandémie de Covid-
 19 ;
 2° de la loi du 20 juin 2020 visant à mettre en place un régime d'aides en faveur
 des projets liés à la lutte contre la pandémie de Covid-19 et
 3° de la loi du 24 juillet 2020 visant à stimuler les investissements des
 entreprises dans l'ère du Covid-19
 - Rapporteur : Monsieur Claude Haagen

 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. 7707 Projet de loi portant modification
 1° de la loi modifiée du 17 mai 2017 relative à la promotion de la recherche, du
 développement et de l'innovation
 2° de la loi modifiée du 20 juillet 2017 ayant pour objet la mise en place d'un
 régime d'aide à l'investissement à finalité régionale
 3° de la loi du 15 décembre 2017 relative à un régime d'aides à la protection
 de l'environnement
 4° de la loi du 9 août 2018 relative à un régime d'aides en faveur des petites et
 moyennes entreprises
 - Rapporteur : Monsieur Claude Haagen

 - Présentation et adoption d'un projet de rapport

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, M. Guy Arendt, M. André
 Bauler, Mme Simone Beissel, Mme Francine Closener, M. Claude Haagen,
 M. Charles Margue, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch

 M. Bob Feidt, Mme Lea Werner, du Ministère de l'Economie

 M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Sven Clement, M. Léon Gloden, M. Roy Reding, M. Serge Wilmes, M.
 Claude Wiseler

*

Présidence : M. Claude Haagen, Président de la Commission

*

- 1. 7705 Projet de loi portant modification**
1° de la loi du 18 avril 2020 visant à mettre en place un régime de garantie en faveur de l'économie luxembourgeoise dans le cadre de la pandémie de Covid-19 ;
2° de la loi du 20 juin 2020 visant à mettre en place un régime d'aides en faveur des projets liés à la lutte contre la pandémie de Covid-19 et
3° de la loi du 24 juillet 2020 visant à stimuler les investissements des entreprises dans l'ère du Covid-19

- Présentation et adoption d'un projet de rapport

Monsieur le Président-Rapporteur présente succinctement son projet de rapport, transmis au préalable aux membres de la commission.

L'orateur relève plus particulièrement qu'il a fait droit à la demande afférente exprimée lors de la dernière réunion et a intégré au sein de la seconde partie de son rapport les plus récents chiffres quant à l'impact des trois régimes d'aide instaurés entre avril et juillet 2020.

Constatant que plus aucune observation ni question ne semblent s'imposer, Monsieur le Président-Rapporteur décide de procéder au vote.

Vote et temps de parole :

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité.

La proposition de Monsieur le Président-Rapporteur d'opter pour un temps de parole en séance publique suivant le modèle de base est acceptée.

- 2. 7707 Projet de loi portant modification**
1° de la loi modifiée du 17 mai 2017 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation
2° de la loi modifiée du 20 juillet 2017 ayant pour objet la mise en place d'un régime d'aide à l'investissement à finalité régionale
3° de la loi du 15 décembre 2017 relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement
4° de la loi du 9 août 2018 relative à un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises

- Présentation et adoption d'un projet de rapport

Monsieur le Président-Rapporteur présente succinctement son projet de rapport, transmis au préalable aux membres de la commission.

Constatant que plus aucune observation ni question ne semblent s'imposer, Monsieur le Président-Rapporteur décide de procéder au vote.

Vote et temps de parole :

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président-Rapporteur rappelle que les deux projets de loi que la commission vient d'adopter figurent à l'ordre du jour de la séance publique de ce samedi 19 décembre 2020. Sa proposition d'opter pour un temps de parole en séance publique suivant le modèle de base est acceptée.

La proposition de Monsieur Laurent Mosar, que Monsieur le Président-Rapporteur présente ses rapports en affilée et que la discussion aura lieu sur ces deux projets de loi ensemble, est également acceptée.

Luxembourg, le 28 janvier 2021

Le Secrétaire-administrateur,
Timon Oesch

Le Président de la Commission de l'Economie, de la
Protection des consommateurs et de l'Espace,
Claude Haagen